

RELATIONS INTERNATIONALES

Le Bureau des Relations Internationales de l'IUT Reims-Châlons-Charleville, créé en 1995, est au service des étudiants désireux de concrétiser leur projet de mobilité internationale.

Une expérience de mobilité internationale apporte une réelle plus-value au parcours universitaire des étudiants, leur offrant des opportunités de poursuivre des études ou de faire carrière à l'étranger.

Le Bureau des Relations Internationales accompagne les étudiants du choix de la destination jusqu'à la constitution des dossiers administratifs (démarche auprès de l'immigration, demande d'aides à la mobilité internationale, inscription dans l'université partenaire).

SÉJOUR D'ÉTUDES

En fonction des départements, les étudiants peuvent effectuer un semestre ou une année complète dans une université partenaire à l'étranger durant la préparation de leur DUT ou de leur licence professionnelle. En s'inscrivant en DUETI, les étudiants peuvent aussi effectuer une poursuite d'études à l'étranger après avoir été diplômé à l'IUT.

DUETI

Le Diplôme d'Université d'Études Technologiques Internationales (DUETI) est proposé aux étudiants de l'IUT Reims-Châlons-Charleville effectuant une poursuite d'études à l'étranger. En cotisant à la sécurité sociale étudiante, les étudiants bénéficient d'une assurance maladie durant leur séjour d'études à l'étranger.

STAGE EN ENTREPRISE

La mobilité internationale peut aussi s'effectuer durant le stage de DUT et de licence professionnelle. Pour les aider dans leurs recherches, le catalogue des stages des années précédentes est consultable par les étudiants.

DESTINATIONS

- ▶ **Allemagne** : Fachhochschule Hof
- ▶ **Canada** : Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Cégep André Laurendeau, Cégep Lévis Lauzon, Cégep de Matane, Cégep de la Pocatière, Cégep Vanier
- ▶ **Chili** : Universidad del Bio-Bio
- ▶ **Danemark** : VIA University College
- ▶ **Espagne** : Universitat Autònoma de Barcelona, Universidad Málaga
- ▶ **Royaume-Uni** : Southampton Solent University
- ▶ **Turquie** : Université francophone Galatasaray



TÉMOIGNAGE

Hugo MACPAYEN

« **Pourquoi avoir choisi d'effectuer ton semestre 4 de DUT Informatique à VIA (Horsens, Danemark) ?**

Je souhaitais avant tout maintenir mon niveau d'anglais. Ce séjour d'études de 6 mois dans une université anglophone était l'occasion rêvée de parler une langue étrangère au quotidien .

Que retiens-tu de cette expérience ?

Des rencontres enrichissantes : en côtoyant des étudiants originaires d'Espagne, d'Italie, de Suisse mais aussi de Hongrie, d'Estonie, j'ai véritablement pris conscience d'être un citoyen du monde.



LES ÉTUDIANTS PEUVENT BÉNÉFICIER, SOUS CERTAINES CONDITIONS, D'AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



AIDES FINANCIÈRES

Les étudiants peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières à la mobilité internationale

Les montants et les conditions d'attribution correspondent à l'année universitaire 2015-2016. Il est important de mentionner que ces trois dispositifs sont cumulables.



Dispositif	Montant	Conditions
Bourse ERASMUS	150 à 300 € / mois	Inscrit dans un programme d'échanges ERASMUS+
Aide à la mobilité Ministère Enseignement	400 € / mois	Boursier du CROUS (même échelon 0) Inscrit en DUT ou LP
Aide à la mobilité Conseil Régional	320 à 400 € / mois	Foyer fiscal en Champagne Ardenne Quotient familial < 22 000 € Inscrit en DUT ou LP

Exemple 1

Nassim, étudiant en DUT Informatique, va effectuer son semestre 4 à VIA University College dans le cadre d'un programme d'échanges ERASMUS+. Il est boursier du CROUS (échelon 2) et ses parents résident à Sedan. Il percevra durant son séjour d'études au Danemark, en plus de sa bourse du CROUS, une aide à la mobilité d'un montant de : 300€ (ERASMUS) + 400€ (Ministère) + 400€ (Conseil Régional) = 1100€/mois

Exemple 2

Estelle, étudiante en DUT GACO, va effectuer son semestre 3 au Cégep de Matane. Elle est boursière du CROUS (échelon 0) et ses parents résident à Troyes. Elle percevra durant son séjour au Québec une aide à la mobilité d'un montant de : 400€ (Ministère) + 400€ (Conseil Régional) = 800€/mois

Exemple 3

Robben, après l'obtention de son DUT TC, va effectuer une poursuite d'études à Southampton Solent University dans le cadre d'un programme d'échanges ERASMUS. Il est boursier du CROUS (échelon 4) et ses parents résident à Reims. Il est inscrit en DUETI pour bénéficier de la sécurité sociale étudiante. Il percevra durant son séjour d'études au Royaume-Uni, en plus de sa bourse du CROUS, une aide à la mobilité d'un montant de : 300€ (ERASMUS) = 300€/mois (le DUETI n'est pas éligible aux autres bourses)

UNE EXPÉRIENCE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE APORTE UNE RÉELLE PLUS-VALUE AU PARCOURS UNIVERSITAIRE DES ÉTUDIANTS



CONTACT

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

IUT Reims-Châlons-Charleville
Chemin des Rouliers CS 30012- 51687 Reims Cedex 2
Tél : 03 26 91 37 50 / Courriel : ri.iut-rcc@univ-reims.fr